



CLIENTS

CLIENTS

LE CLIENT

PARTICULIER

PROFESSIONNEL

LE CLIENT

En attente et à la recherche d'une expertise technique,
relationnelle et comportementale

PARTICULIER

Besoins Patrimoniaux

Besoins d'informations
patrimoniales répondant à un
problème donné, ou une
problématique exposée

Achat
immobilier
à deux ?
Comment
détenir cet
actif ?
Indivision
SCI, etc...

Emprunt
immobilier,
seul ou à
deux ?
Modalités ?
Garanties ?

Placement(s)
retraite ?
Assurance-
vie, Bourse,
SCPI, etc...

Prévoyance :
incapacité,
décès, rente
-survie rente
éducation,
etc...

Assurer
l'avenir de
son "conjoint"
- sa qualité de
vie - ses cadre
et niveau de
vie

Anticiper,
préparer, et
pacifier le
règlement de
sa
"succession"

Avantager l'un
de ses enfants ?
Petits-enfants ?
Un tiers ?
Comment faire ?

PARTICULIER

Projets de vies patrimoniaux
divers

Projets en vue, souhaits
patrimoniaux à réaliser ?

LE CLIENT PROFESSIONNEL



En attente et à la recherche d'une expertise technique génératrice de Valeur Ajoutée (VA)

LE PROFESSIONNEL = Référent de son CLIENT

LE PROFESSIONNEL = Missions d'Audits et de Préconisations

Le BILAN PATRIMONIAL

Besoin d'une information fiable, pertinente, claire, précise, concise, efficace afin de la restituer à son CLIENT dont il constitue une SOURCE fiable, une REFERENCE



Établissement de **bilans patrimoniaux** ou **audits patrimoniaux** au plus proche de la "réalité"

Le Conseiller Patrimonial = Expert

Réunions d'informations patrimoniales, actualisation des connaissances, restitution en rendez-vous...



Formations techniques permettant d'établir un état des lieux, puis de déterminer les désirs et besoins des clients avant toute recommandation(s), toute(s) préconisation(s)



La Vie à deux, une aventure sans bornes ?

- Les époux (le mariage)
- Les partenaires (Pacs)
- Les concubins (union libre)



Le droit des "cadeaux"

- Donation, donation-partage
- Testament et legs
- Assurance-vie
- Quelle fiscalité pour ces cadeaux



"L'Héritage" ou le droit des Successions ; et après ?

- Qui va hériter ?
- Comment se répartiront les biens et dettes du défunt ?
- Coût de la succession ?



Usufruit / Nue-propriété ou le démembrement de la propriété entre plusieurs personnes !?



L'indivision, ou la propriété à plusieurs, de manière collective et concurrente !?



La S.C.I, c'est quoi, ça sert à quoi ? Comment fonctionne-t-elle ?



L'entrepreneur et "ses patrimoines"

Protection du patrimoine privé ?

Protection en cas de divorce ou de séparation conjugale ?

Protection contre le ou les créanciers personnels et professionnels ? Une question d'organisation

Protection contre la non-préparation de la transmission de l'entreprise (sort de l'entreprise au décès de l'entrepreneur) ?

SUCCESSION

